AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5569
FR0010918292-FS1502

29 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 décembre 2020, la société Crédit Suisse Asset Management[1] (Eleven Madison Avenue, New York, NY 10010, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 22 décembre 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir individuellement 22 422 938 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 9,77% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de l'exercice de bons de souscription d'actions TECHNICOLOR ayant donné lieu à l'émission de 1 432 774 actions[3] au profit du déclarant.

À cette occasion, la société Crédit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) n'a franchi aucun seuil et détient, au 22 décembre 2020, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 28 493 063 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 12,42% du capital et des droits de vote de cette société[2], selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Credit Suisse Asset Management, LLC	22 422 938	9,77
Credit Suisse Asset Management Limited	5 466 380	2,38
Credit Suisse Fund Management S.A.	600 000	0,26
Credit Suisse Funds AG	493	ns
Credit Suisse International	3 252	ns
Total Crédit Suisse Group AG	**28 493 063**	**12,42**

[1] Agissant en qualité de société de gestion ou de conseiller en placement de fonds et contrôlée par Crédit Suisse Group AG.
[2] Sur la base d'un capital composé de 229 484 983 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. prospectus approuvé par l'AMF le 10 juillet 2020 sous le n° 20-343 et supplément au prospectus approuvé sous le n° 20-378 en date du 4 août 2020.